

FORTS ET UNIS

POUR LA GESTION DE L'OFFRE

COALITION POUR UN MODÈLE AGRICOLE ÉQUITABLE,
LA GESTION DE L'OFFRE



Le 9 octobre 2015

AUX CHEFS DES PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX

Objet: Contrôle efficace des importations et compensations pour le marché perdu

Madame, Monsieur,

Le Canada a conclu cette semaine avec ses partenaires du Partenariat transpacifique (PTP) une entente de libre-échange. Nous comprenons l'importance pour le Canada de faire partie d'une telle entente et souhaitons que les gains obtenus dans certains secteurs se concrétisent.

Nous n'avons pas caché notre déception de devoir payer le prix de cette entente par des concessions importantes à notre marché. En considérant la somme de tous les accès accordés dans le PTP et les ententes antérieures, notamment celle conclue avec l'Union européenne (AECG), nous serons le marché agricole le plus ouvert parmi nos principaux partenaires commerciaux: les États-Unis, le Japon et l'Union européenne.

Nous avons pris bonne note des programmes de compensation annoncés par le gouvernement. Bien que nous ayons peu de détail sur les modalités de ces programmes, nous reconnaissons que celui de garantie du revenu compensera, au moins partiellement, la perte de revenu associée aux marchés concédés.

Toutefois, la perte permanente de parts de marché reliée aux concessions du PTP et de l'AECG, elle, n'est pas compensée. Le gouvernement a annoncé qu'il réservait 1,4 milliard de dollars pour un programme de garantie de la valeur du quota, afin de compenser les producteurs qui quitteraient la production en cas de baisse de cette valeur. Puisque tous les partis se sont engagés à maintenir la gestion de l'offre – ce dont nous leur sommes reconnaissants – il est très peu probable que cette valeur diminuera. Le 1,4 milliard de dollars sera bien mieux investi s'il est versé aux producteurs qui croient en l'avenir de leur secteur et demeureront en production, sur la base du quota qu'ils détiennent, en proportion des parts de marché perdues dans les deux ententes.

Nous vous demandons donc de vous engager, si vous formez le prochain gouvernement, à modifier le programme de garantie de la valeur du quota en programme de compensation pour les parts de marché perdues, et si vous faites partie de l'opposition, à travailler pour que le gouvernement procède à cette modification dans les 100 premiers jours de son mandat.

Ceci nous amène à l'enjeu principal pour lequel nous vous interpellons aujourd'hui. En faisant l'annonce de la conclusion de l'entente du PTP et des programmes de compensation, le gouvernement a aussi abordé la question du contrôle des importations, un pilier essentiel à la mise en œuvre efficace de la gestion de l'offre.

Dans son communiqué, il indique qu'il « intensifiera les mesures anticourtage qui renforceront les contrôles frontaliers ». Ce faisant, il reconnaît la nécessité d'agir pour assumer ses responsabilités. Il semble que les mesures annoncées en ce sens pour le secteur de la volaille, lorsqu'elles seront mises en œuvre, régleront les problèmes de contournement qui perdurent depuis des années et causent des pertes considérables pour les producteurs, l'industrie et l'économie des régions. La mise en œuvre de ces mesures ne peut attendre davantage.

Pour le secteur laitier, cependant, les mesures annoncées sont loin de rassurer les producteurs. Le gouvernement indique qu'il a réussi à maintenir ses normes de composition du fromage dans la négociation et nous lui en sommes reconnaissants. Il affirme aussi qu'il tient à faire en sorte qu'elles soient appliquées, ce qui n'est que la responsabilité normale d'un gouvernement. Cela ne règle pas la principale problématique de contournement des contrôles frontaliers pour le secteur laitier: celle de l'importation sans limites et sans tarifs de concentrés protéiques liquides. Ce produit a été conçu spécifiquement pour contourner, à la fois, les mesures tarifaires et aussi la limite imposée par les normes de composition des fromages à l'ajout d'ingrédients laitiers autres que ceux qui proviennent directement du lait. Le problème est connu des autorités gouvernementales depuis au moins deux ans, mais n'est toujours pas réglé. Les pertes causées par les importations de concentrés protéiques totalisaient en 2014 quelque 200 millions de dollars et continuent d'augmenter en flèche.

Tous les partis politiques en lice dans la présente élection, incluant le vôtre, ont réitéré leur engagement à protéger et maintenir la gestion de l'offre. Cette brèche, si elle n'est pas colmatée, menace clairement la pérennité de notre système. Il faut que cela cesse dans les plus brefs délais.

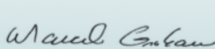
Vous engagez-vous, si votre parti remporte l'élection et forme le prochain gouvernement, à régler le problème des importations de concentrés protéiques liquides et de produits de la volaille, dans les 100 premiers jours de votre mandat, ou, si vous faites partie de l'opposition, à collaborer pour la mise en place d'une solution permanente à ce problème?

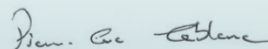
Nous vous serions très reconnaissants de répondre à cette demande cruciale pour l'avenir de notre secteur, d'ici le mardi 13 octobre prochain.


Grâce à la gestion de l'offre, vous le savez, les producteurs retirent leur revenu entièrement du marché. La gestion de l'offre fait l'objet d'un large consensus parmi la population au Canada, notamment parce que les Canadiens souhaitent avoir accès à des produits laitiers et avicoles de qualité qui sont produits localement. Les secteurs laitier et avicole, juste au Québec, rapportent chaque année près de 8,2 milliards de dollars au PIB, génèrent 92 000 emplois et permettent le versement de 1,38 milliard en taxes et impôts. Au plan canadien, ils contribuent pour plus de 30 milliards au PIB et génèrent plus de 300 000 emplois de qualité. Le Canada a tout intérêt à préserver cette contribution majeure à son économie.

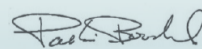
Veuillez recevoir, Madame/Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Les présidents de la Coalition G05, pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre


Marcel Groleau
Président général
Union des
producteurs agricoles
Porte-parole G05


Pierre-Luc Leblanc
Président
Les Éleveurs
de volailles
du Québec


Bruno Letendre
Président
Les Producteurs
de lait du Québec


Paulin Bouchard
Président
Fédération des
producteurs d'œufs
du Québec


Gyslain Loyer
Président
Syndicat des
producteurs d'œufs
d'incubation
du Québec



**FORTS
ET UNIS**
POUR LA GESTION DE L'OFFRE